

La région Nouvelle Aquitaine et les langues régionales Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

La situation actuelle

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) a dressé la liste des langues régionales en s'inspirant du rapport de Bernard Cerquiglini en 1999.

La DGLFLF reconnaît comme langue de France **le poitevin-saintongeais dans ses deux entités, le poitevin et le saintongeais**.

C'est quoi le poitevin-saintongeais ?

C'est d'abord une **façon d'écrire inventée par des universitaires à Poitiers**, dans le but de regrouper en une écriture unique le « parlange » de nos deux provinces : c'est le *poetevin-séntunjhaes*. Le Boutillon a consacré en février 2014 un numéro spécial à cette façon d'écrire, appelée par les inventeurs « écriture normalisée ». La conséquence est que chaque langue, qu'elle soit poitevine ou saintongaise, perd ses spécificités.

Dans le premier numéro du journal de la Nouvelle Aquitaine, une surprise pour les lecteurs : sont reconnues le basque, l'occitan, et le poitevin-saintongeais en « écriture dite normalisée ». Une délégation de Saintongeais s'est donc rendue à Bordeaux, pour expliquer qu'il existait en réalité dans notre ancienne région deux langues distinctes, le poitevin et le saintongeais, et qu'il serait bon d'en tenir compte.

Peine perdue, dans le journal n° 2 « printemps 2018 » on reparle du poitevin-saintongeais. A titre d'exemple, voici un extrait du texte sur « Lé parlanjhe à la télévision » :

*Oi ét qu'en-su d'agralàe lés jhénes é de dounàe de l'aeme aus parlanjhes réjhiounàus pr daus formats noveas de prougrames ... lés COM * aedant a bati tote ine aprche audiovisuèle den lés parlanjhes réjhiounàus. Acotàe lés jhénes grafegnours pr veni, sacàe daus huchàies pr daus entzuns de criaciun, oube abenàe lés capabllétais pr aboutàe a daus métàes, tot çheù ét de part den lés butàes prèncipàus daus chenàus ... Ôctelé s'at pr éxenpille emmanchai a abenàe in métàe de besogn en producciun pr dare pr lés parlanjhes : le sotitraihe !*

* *Contrats d'Objectifs et de Moyens*

Voilà. Cela n'a rien à voir avec les textes en poitevin ou en saintongeais que vous pouvez lire dans le Boutillon. Je vous donne quand même la traduction, figurant dans le journal de la Région :

Car, en plus de séduire les jeunes à travers de nouveaux formats d'émissions, les COM participent à structurer toute une filière audiovisuelle dans les langues régionales. Faire émerger de jeunes auteurs, lancer des appels à projet ou professionnaliser les compétences font partie des principaux objectifs des chaînes ... Ôctelé s'est par exemple engagée à développer un métier indispensable en post-production pour les langues régionales : le sous-titrage !

Qui a écrit ce texte en poitevin-saintongeais ? *Jh'en savont d' reun !* C'est anonyme ! On peut se demander si les personnes qui s'occupent des langues régionales à la Région sont conscientes qu'il est ridicule de faire la promotion d'une écriture que seuls les initiés (ils sont peu nombreux) comprennent, et qui est rejetée par une grande majorité de Saintongeais et de Poitevins.

Au Boutillon nous ne nous préoccupons pas de cette écriture dite normalisée, et nous continuons à proposer des textes en langue saintongaise et en langue poitevine.

Le poitevin-saintongeais c'est également ...

C'est aussi un **ensemble linguistique regroupant deux langues qui ont leur spécificité propre**, mais qui ont également des points communs. Dans la mesure où l'on respecte les particularismes du poitevin et du saintongeais en ce qui concerne le parler et l'écriture, cet ensemble est cohérent, et correspond à la définition proposée par la DGLFLF.

Malheureusement certaines personnes ne font pas la différence entre écriture normalisée et ensemble linguistique. Si c'est le « fâcheux trait d'union » qui pose problème, alors parlons d'un ensemble linguistique poitevin **et** saintongeais, peut-être que ce sera mieux accepté !

D'autres rejettent même la notion d'ensemble linguistique en prétextant que les deux langues sont complètement différentes. Pourtant les textes en poitevin que nous proposons dans le Boutillon peuvent, à mon avis, être compris par les Saintongeais habitués à parler patois. Dans le prochain Boutillon je vous proposerai un texte en saintongeais de Goulebenéze, comprenant un vocabulaire utilisé avant l'arrivée du tracteur et la motorisation du matériel agricole et je vous parie un verre de pineau que vous ne pourrez pas le comprendre si l'on ne vous donne pas les explications.

Certes il faut conserver les deux langues, le poitevin et le saintongeais. Mais il faut reconnaître qu'il y a une grande porosité entre elles, notamment au nord de la Saintonge et au sud du Poitou. Et les déplacements de population au cours des siècles ne sont pas étrangers à cette porosité.

Cet ensemble linguistique fait partie d'un ensemble plus vaste de langue d'oïl, mais il y a, aussi en ce qui concerne le saintongeais, une influence « oc ». Cela fera certainement partie d'un article dans un prochain Boutillon.

Le Boutillon des Charentes

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maît' Piârre)
pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maît' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>